

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
DU LUNDI 8 FÉVRIER 2021 À 19 H 30**

**1. A- Ouverture de la séance**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance
- 1.2 Suivi des questions de la séance précédente
- 1.3 Suivi des dossiers de la MRC de La Rivière-du-Nord et des divers organismes
- 1.4 Période d'intervention des conseillers
- 1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire
- 1.6 Questions du public (30 minutes maximum)

**2. B- Gestion des affaires financières**

- 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 8 février 2021

**3. C- Gestion règlementaire**

- 3.1 Adoption - Second projet de règlement omnibus numéro 601-71 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de revoir plusieurs dispositions dont : Hauteur de véranda, portes de garage, remisage ou entreposage des véhicules récréatifs, bande de protection riveraine applicable à un milieu humide isolé, enseignes et îlot de chaleur
- 3.2 Adoption - Règlement numéro 602-6 amendant le Règlement de lotissement numéro 602 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'encadrer les liens ou sentiers dans un projet résidentiel et entre les quartiers
- 3.3 Adoption - Règlement numéro 604-10 amendant le Règlement sur les permis et certificat numéro 604 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de revoir des dispositions dont : termes de garage privé, rue privée, rue publique et voie de circulation de même que la durée des permis et leur renouvellement
- 3.4 Adoption - Règlement numéro 607-8 amendant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 607 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de réviser les interventions assujetties visant les zones H-275 (projet du Clos-du-Petit-Mont) et H-275 (projet du Clos-du-Soleil) ainsi que de revoir les exceptions visant les zones H-275, H-279 et le Vieux-Shawbridge
- 3.5 Adoption - Règlement 789 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux
- 3.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 791 décrétant des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc existante sur la rue Morris et de renforcement hydraulique sur la Montée Sainte-Thérèse et autorisant un emprunt de 403 000 \$ nécessaire à cette fin
- 3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 792 décrétant des travaux de raccordement de la rue Marchand et autorisant un emprunt de 334 000 \$ nécessaire à cette fin
- 3.8 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 793 décrétant des travaux de construction et de réhabilitation de la chaussée, de bordures et de trottoirs en béton dans certaines rues de la Ville et autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ nécessaire à cette fin
- 3.9 Avis de motion - Projet de règlement numéro 601-73 amendant le Règlement de zonage numéro 601, tel que déjà amendé, afin de définir l'usage C408 « entrepôt, dont une partie du bâtiment est occupée par des bureaux administratifs et/ou une salle de montre » dans la classe d'usage C4 commerce lourd et d'autoriser spécifiquement l'usage C408 dans la zone C-427

- 3.10 Adoption - Projet de règlement numéro 601-73 amendant le Règlement de zonage numéro 601, tel que déjà amendé, afin de définir l'usage C408 « entrepôt, dont une partie du bâtiment est occupée par des bureaux administratifs et/ou une salle de montre » dans la classe d'usage C4 commerce lourd et d'autoriser spécifiquement l'usage C408 dans la zone C-427

**4. D- Gestion des affaires juridiques**

- 4.1 Cession de droit de passage - Lot 2 225 260 du cadastre du Québec - Autorisation de signature
- 4.2 Vente pour défaut de paiement des taxes municipales 2020 - Retrait
- 4.3 Mise à jour de la Politique de réfection durable des infrastructures - Adoption
- 4.4 Avenant au protocole d'entente relatif au déplacement d'un parc - CISSS des Laurentides et Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord - Autorisation de signature

**5. E- Gestion des contrats**

- 5.1 Enfouissement des déchets et des gros rebuts domestiques - Appel d'offres ENV-SP-2020-90 - Octroi de contrat
- 5.2 Étude d'aménagement - Boulevard du Clos-Prévostois - Demande de prix ING-DP-2021-12 - Octroi de contrat
- 5.3 Services relatifs à l'élection générale de novembre 2021 - Demande de prix ADM-DP-2021-14 - Octroi de contrat
- 5.4 Location et aménagement des locaux de la Direction des infrastructures et de la Direction de l'ingénierie
- 5.5 Installation d'un groupe électrogène pour un bâtiment municipal situé au 2850, boulevard Curé-Labelle - Contrat ING-SP-2020-13 - Réception provisoire
- 5.6 ~~Prévention incendie - Inspection des catégories de risques moyens, élevés et très élevés - Octroi de contrat~~

Point reporté à une séance subséquente

**6. F- Gestion des infrastructures**

- 6.1 Programme de la TECQ 2019-2023 (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) - Programmation des travaux réalisés et prévus
- 6.2 Construction d'un trottoir sur le côté Est du boulevard du Curé-Labelle (entre le chemin du Lac-Écho et la rue Lesage) - Mandat à la Direction de l'ingénierie

**7. G- Gestion du développement durable**

- 7.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif du développement durable et de l'environnement du 17 décembre 2020
- 7.2 Dépôt du compte-rendu du Comité climat de Prévost du 26 novembre 2020

**8. H- Gestion de la sécurité publique**

- 8.1 Aucun

**9. I- Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire**

- 9.1 Marathon du P'tit Train du Nord - Autorisation de passage sur le territoire de Prévost
- 9.2 Nouvelle bibliothèque à Prévost - Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'Aide au développement des infrastructures culturelles

**10. J- Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 26 janvier 2021
- 10.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-0001 visant l'implantation du bâtiment commercial et la bande de protection riveraine – Propriété sise au 2605, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 226 176 du cadastre du Québec)
- 10.3 Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-0002 visant l'implantation du bâtiment principal (marge latérale droite) – Propriété sise au 1159, rue Cousineau (Lot 3 801 965 du cadastre du Québec)
- 10.4 Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-0004 visant un garage privé attenant en cour avant - Propriété sise sur le chemin du Poète (Lot 1 918 522 du cadastre du Québec)
- 10.5 Demande de PIIA numéro 2021-0003 visant l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IGA) – Propriété sise au 2635, boulevard du Curé-Labelle (Lot 3 988 928 du cadastre du Québec)
- 10.6 Demande de PIIA numéro 2021-0005 visant l'enseigne isolée (sur l'enseigne modulaire) (Sushi Shop) – Propriété sise au 2797, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)
- 10.7 Demande de PIIA numéro 2021-0006 visant un nouvel affichage commercial (enseignes attachée au bâtiment principal et isolée sur l'enseigne modulaire) (Thaï Express) – Propriété sise au 2795, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)

**11. K- Service aux citoyens**

- 11.1 Aucun

**12. L- Gestion des ressources humaines**

- 12.1 Dépôt du rapport des effectifs pour la période du 19 janvier 2021 au 8 février 2021
- 12.2 Dépôt de déclarations d'intérêts pécuniaires des élus amendées
- 12.3 Gestion de personnel cadre - Directrice des finances et trésorière

**13. M- Varia**

- 13.1 Appui au recensement de la population de 2021
- 13.2 Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect
- 13.3 Adoption - Budget révisé 2021 - Office municipal d'habitation (OMH)
- 13.4 Reconnaissance de la Route 117 en tant que voie cyclable
- 13.5 Transport adapté collectif de la MRC de La Rivière-du-Nord (TAC RDN) - Acceptation des tarifs

**14. Questions du public (30 minutes maximum)**

**15. Période d'intervention des conseillers**

**16. Clôture de la séance**

- 16.1 Levée de la séance

**Prochaine séance :**  
**Lundi 8 mars 2021 à 19 h 30**  
**Bonne fin de soirée !**